

CANIER ÉCONOMIE

71.61
- 14/100

TRUST GENERAL
DÉPÔT GARANTI 10 1/8%
5 ans
intérêt annuel

Régime d'épargne-actions

Gens âgés et mieux nantis achètent plus

♦ Ce sont les contribuables les plus âgés et les mieux nantis qui tirent profit du Régime d'épargne-actions du Québec, indique la plus récente étude à ce sujet réalisée par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

par Jean-Charles GRENIER

Les données, colligées et analysées par Martin Martin du Service des études de la Commission des valeurs mobilières du Québec, révèlent, en effet, que les contribuables, dont l'âge s'échelonne entre 40 et 64 ans accaparent plus de la moitié des contributions au Régime d'épargne-actions.

De façon plus précise, ces données, qui portent sur l'année

1984, montrent que les contribuables, dont l'âge s'établit entre 40 et 49 ans, comptent pour 25.8 pour 100 des participants au Réa et y vont de contributions représentant 27 pour 100 du total. Chez les contribuables, de 50 à 64 ans, ces pourcentages sont respectivement de 26.6 et de 29.6.

Par ailleurs, les gens de 65 ans et plus ont tardé à se mettre à l'heure du Réa. Depuis la mise sur pied du Réa en 1979, leur participation en nombre et en valeur ne dépassait guère les 4 pour 100. En 1984, ce groupe de contribuables a cependant constitué 7.5 pour 100 des participants au Réa et a contribué à 11 pour 100 des sommes versées.

Les nantis

Les gens bien établis en âge tirent donc grand profit du Réa mais ce n'est là que peu de chose à comparer avec les gens bien nantis.

Ceux-ci font preuve d'une prédilection à l'égard du Réa au fur et à mesure que leurs revenus sont plus importants.

Chez les contribuables, ayant un revenu de \$100,000 et plus, ils sont sept sur 10, plus précisément 68.1 pour 100 en 1984, à profiter des déductions fiscales du Réa. Chez les gens, dont le revenu s'échelonne de \$50,000 à \$100,000, cette proportion tombe à deux sur cinq ou 39.7 pour 100.

La chute s'accroît pour le

groupe des contribuables dont le revenu varie entre \$40,000 et \$50,000. Ceux-ci ne sont alors que 17.9 pour 100 à participer au Réa. Entre \$30,000 et \$40,000, ils sont 7.6 pour 100. Entre \$20,000 et \$30,000, ils sont 2.4 pour 100. Et ils ne sont plus que 0.6 pour 100 à participer au Réa lorsque le revenu s'est établi en 1984 entre \$10,000 et \$20,000.

Autant au chapitre de l'âge qu'à celui du revenu, l'analyste Martin Martin de la Commission des valeurs mobilières note que les contributions des plus âgés et des mieux nantis vont de façon croissante tandis que celles des plus jeunes et des contribuables à revenu moins élevé vont diminuant.

Détails

En 1984, les contribuables, ayant des revenus de \$100,000 et plus, ont été 9,707 à consacrer \$156 millions au Réa soit une moyenne de \$16,000 par personne a établi LE SOLEIL. Les gens, dont le revenu s'échelonne de \$50,000 à \$100,000, ont été 36,766 à participer au Réa y investissant une somme de \$302 millions qui équivalait à \$8,200 par personne. Plus de 24,000 Québécois, ayant un revenu de \$40,000 à \$50,000, ont consacré au Réa un montant total de \$106 millions qui correspond à une moyenne de \$4,396. Dans le groupe de personnes, tirant un revenu annuel de \$30,000 à \$40,000, \$90 millions ont été investis dans le Réa par 26,452 contribuables y allant en moyenne d'une participation de \$3,402. Les Québécois, gagnant entre \$20,000 et \$30,000, ont été 17,000 à injecter \$46.5 millions dans l'économie au moyen du Réa soit \$2,746 en moyenne. Les citoyens à faibles revenus, soit de \$10,000 à \$20,000, ont

millions soit l'équivalent de \$2,405 par personne.

L'âge

Autant les Québécois participent davantage au Réa au fur et à mesure de la croissance de leur revenu autant leur participation est élevée au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.

Selon les données répertoriées par la Commission des valeurs mobilières et analysées par LE SOLEIL, les contribuables de 65 ans et plus ont été 9,100 en 1984 à investir \$78.7 millions par l'intermédiaire du Réa. Cela représente une moyenne individuelle de \$9,100.

Dans le groupe d'âge des 50 ans à 64 ans, ils ont été 32,276 en 1984 à investir \$209 millions soit \$6,475 par contribuable. Chez les 40 ans à 49 ans, ils étaient 31,306 à investir \$193.3 millions ou \$5,979 par personne. Les plus jeunes, de 30 ans à 39 ans, ont été 36,523 à consacrer \$186.8 millions au Réa soit \$5,114 par individu. Les moins de 29 ans, ont été 11,891 à verser \$42.9 millions ou \$3,607 par contribuable.

Les plus fortunés épargnent davantage

♦ Des 121,342 personnes, soit 3.2 pour 100 des contribuables québécois, qui ont participé en 1984 au Régime d'épargne-actions du Québec, ce sont les plus fortunés qui ont épargné davantage sur l'impôt qu'ils auraient dû verser au Trésor public.

par Jean-Charles GRENIER

En effet, l'analyse par LE SOLEIL des plus récentes données, compilées par le Service des études de la Commission des valeurs mobilières du Québec sur le Régime d'épargne-actions du Québec, indique que les contribuables, dont le revenu total est supérieur à \$100,000, ont engagé en moyenne \$16,000 dans l'achat de titres Réa en 1984 mais ont évité ainsi de verser en moyenne \$3,172 en impôt. Il s'agit d'un retour de 23.2 pour 100 sur leur mise.

A l'opposé, les moins fortunés, c'est-à-dire les gens dont le revenu s'échelonne de \$10,000 à \$20,000, ont, bien sûr, contribué non seulement de façon plus modeste au Réa mais encore leur participation leur a-t-elle valu un "retour d'impôt" beaucoup moins impressionnant.

Ces contribuables moins fortunés, ayant participé au Réa, ont investi en moyenne \$2,045 mais n'ont évité de verser à l'impôt que \$298 soit 14.57 pour 100 de leur mise.

Entre ces deux extrêmes, la tendance ne se dément pas. Plus les revenus sont élevés, plus on investit dans le Réa et plus le "retour d'impôt" est élevé toutes proportions gardées.

La classe des mieux nantis a un retour de 23.2 pour 100 sur sa mise dans un Réa. La classe suivante, celle des contribuables dont le revenu

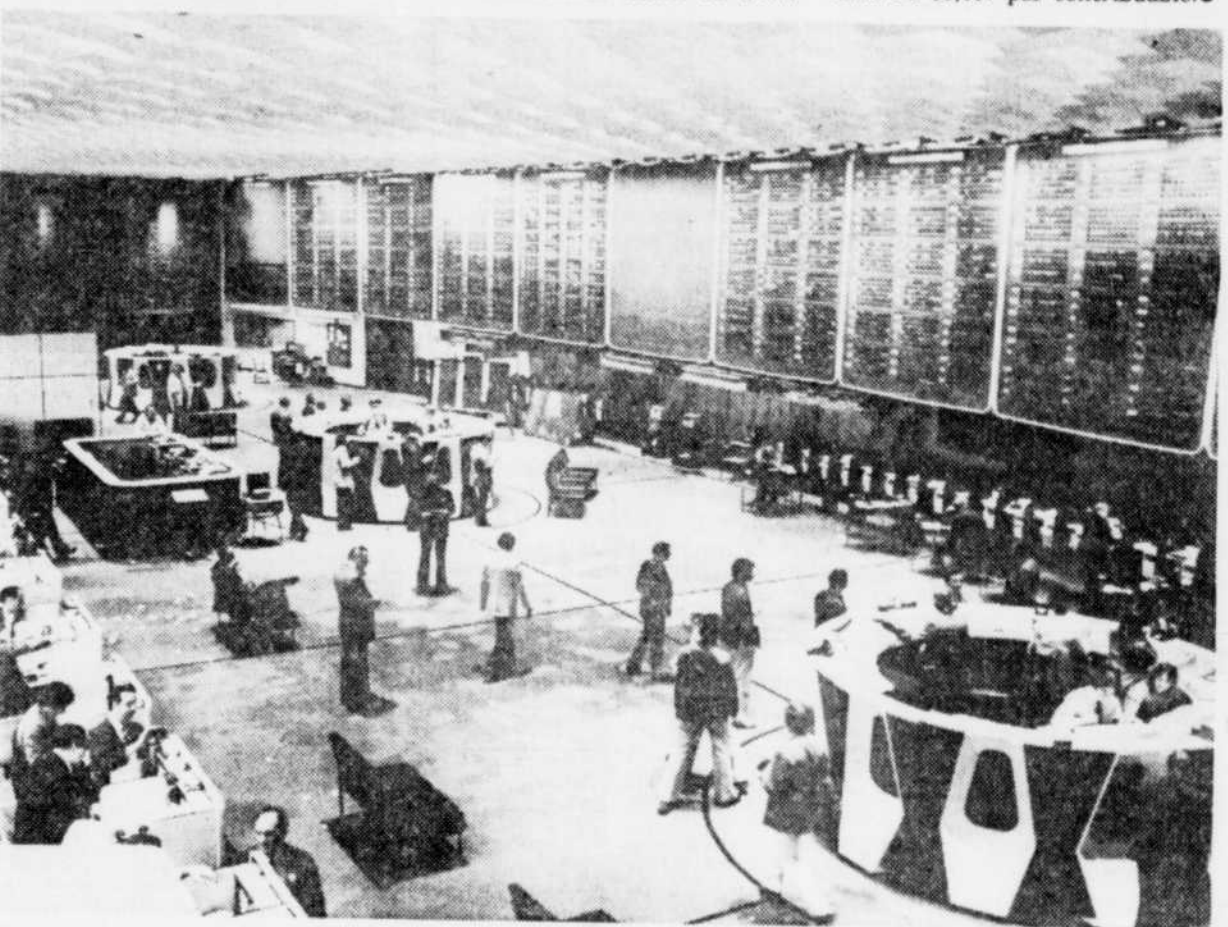
s'échelonne de \$50,000 à \$100,000, investit la moitié moins dans les titres Réa soit \$8,220 selon les données de 1984. L'impôt ne lui retourne que \$1,785 sur sa mise soit 21.7 pour 100.

Les Québécois, investisseurs dans le Réa et dont le revenu total se situe entre \$40,000 et \$50,000, n'ont quant à eux qu'un retour de 19 pour 100 sur leur mise. Selon la moyenne établie par LE SOLEIL, ils investissent \$4,396 dans les titres Réa et ne reçoivent de l'impôt que \$835.

Chez les contribuables, dont le revenu va de \$30,000 à \$40,000, la participation moyenne au Réa s'élève à \$3,402. Le retour d'impôt est de \$633 soit 18.6 pour 100 sur la mise.

La baisse du pourcentage du retour d'impôt se poursuit encore chez les contribuables dont le re-

venu total est moins élevé. Ainsi, entre \$20,000 et \$30,000 de revenu total, le Québécois participant au Réa a investi \$2,747 dans les titres pour obtenir un "retour d'impôt" de \$460 qui équivalait à 16.75 pour 100 de son investissement.



Sur le parquet de la Bourse, les transactions sur les actions Réa représentent un volume important d'affaires.

Six cadres et administrateurs achètent Vente de la société de sondage CROP

♦ MONTREAL (PC). La société CROP, une des plus prestigieuses maisons de sondage au Canada, a été vendue à un groupe de six cadres et administrateurs de l'entreprise.

Le Centre de recherche en opinion publique (CROP) a été fondé en 1965 et s'est rapidement imposé par la rigueur de ses méthodes et la précision de ses résultats comme un leader dans son secteur.

Entre autres exploits, CROP a prêté avec une précision remarquable, sans jamais commettre d'erreur, les résultats de toutes les élections provinciales et fédérales depuis 20 ans.

Depuis un certain temps, des rumeurs circulaient à l'effet que le

président-fondateur et unique actionnaire de CROP, M. Yvan Corbeil, âgé de 53 ans, songeait à se départir de ses intérêts.

M. Yves Ménard, président du conseil d'administration de CROP devient le nouveau président de la société.

150,000 participants

Un montant de \$1.27 milliard investis dans les Réa en 1985

♦ Cent cinquante mille contribuables québécois ont participé en 1985 au Régime d'épargne-actions y allant d'une somme totale de \$1.273 milliard, une première depuis le lancement du régime en 1979 avec une valeur des placements franchissant le cap du milliard de dollars.

par Jean-Charles GRENIER

Après sept ans donc, les sommes collectées dans le cadre du Réa avoisinent les \$3.5 milliards. Les investisseurs-épargnants ont pendant ce temps réduit leur revenu imposable de plus de \$2 milliards. Ce qui s'est traduit pour l'Etat québécois en un manque à gagner de quelque \$600 millions.

Voilà l'essentiel des données les plus à jour pour 1985 analysées par le Service des études de la Commission des valeurs mobilières du Québec dans un document intitulé "Le Régime d'épargne-actions du Québec-Sept ans plus tard" et publié sous la signature de Martin Martin.

L'auteur souligne que 76 appels

publics à l'épargne ont été réalisés en 1985 par 74 sociétés qui ont émis un prospectus. Ce nombre était de 37 en 1984, de 26 en 1983, de six en 1982, de 12 en 1981, de 19 en 1980 et de 13 en 1979.

Faits marquants

Parmi les faits marquants de 1985, Martin Martin fait ressortir que les sociétés en voie de développement (actif entre \$2 millions et \$25 millions ou un avoir net des actionnaires entre \$750,000 et \$10 millions) ont profité du taux de déduction élevé que leur accordait le régime pour la dernière année.

En effet, ces sociétés ont à elles seules compté pour 52 des 76 placements de 1985. Ces sociétés, dites en voie de développement, ont été au nombre de 50 à faire appel publiquement à l'épargne pour une valeur de \$262 millions. En 1984, ces sociétés avaient réalisé 22 placements d'une valeur de \$106 millions. Pour l'année 1985, 48 des 50

sociétés en voie de développement étaient à leur premier placement.

Les autres sociétés se sont également montrées fort actives en 1985. Les sociétés importantes (actif de plus de \$1 milliard) ont placé avec un prospectus \$244 millions en 1985 une hausse de plus de 500 pour 100 par rapport à 1984. La valeur des placements des sociétés intermédiaires s'est accrue de 225 pour 100 passant de \$82 millions en 1984 à \$268 millions en 1985.

Par contre, la diminution du taux de déduction a eu un effet marqué sur la décision des épargnants ceux-ci faisant preuve de froideur à l'égard des plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions admissibles au Réa. En effet, tandis que 70 pour 100 des titres admissibles ont été offerts en 1984 en vertu de ces plans, ce pourcentage a chuté à 38 pour 100 en 1985. La valeur a stagné à \$484 millions.

Traitement de textes
LAVOIE, FRETTE Enr.
● Système clef I.B.M.
622-0591

BARMAN - BARMAID
● COURS DE TENUE DE BAR
● SERVICE DE PLACEMENT
Ecole des Maîtres
à l'Hôtel CHÂTEAU
FRONTENAC
Permis du Ministère
749551
692-0310

VIVRE À L'HORIZONTALE

À SUIVRE...

Quasimodo
VOTRE SOLUTION TOTALE

- ORDINATEURS IBM PC, NCR PC et TOWER
- LOGICIELS COMPTABLES FRANÇAIS THOROUGHbred et LIBRA - Versions: Unix, Xenix, TB o/s, Nowell - 1 à 60 usagers.
- RÉSEAU NOVELL
- PROGRAMMATION SUR MESURE ET CONSULTATION
- FORMATION ET SUPPORT
- COURS LOTUS, SYMPHONIE, IDOL
- SERVICE SUR EQUIPEMENT COMPU-TEKNIK

Pour une rencontre d'évaluation, sans frais, téléphonez
MONTREAL (514) 384-8511
CHICOUTIMI (418) 696-3557
QUÉBEC (418) 656-6390
TORONTO (416) 441-9878

CAISSE POPULAIRE

PRÊT HYPOTHÉCAIRE	PRÊT PLACEMENT	MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE	DÉPÔT À TERME
a partir de	a partir de		
10 1/2%*	12%*	11%*	10%*
3 ANS FERME	1 AN		5 ANS Dépôt minimal: 1 000\$ (non remboursable)

* Taux recommandé par la Fédération des caisses populaires des Jardins de Québec à ses caisses populaires affiliées.
Taux d'intérêt sujet à changement.

desjardins
Une ressource naturelle.

L'écu, pivot du système monétaire européen

◆ Connue sous le nom d'écu (European Currency Unit), l'unité monétaire européenne a été créée en 1979, afin de constituer le pivot du système monétaire européen (SME), un système qui a été instauré par neuf pays pour établir une stabilité monétaire en Europe.

par Réal LABERGE

L'écu n'est pas une devise que vous trouverez dans votre portefeuille, ou dans le fond de votre poche.

Ce n'est pas encore une devise forte. Ce qui ne l'empêche pas de s'imposer sur tous les autres plans. En effet, il existe maintenant des chèques de voyage et des cartes de crédit en écus.

Et l'écu est surtout une réalité dans les cercles financiers internationaux.

A l'origine, l'écu n'a été qu'une simple unité de compte utilisée par les banques centrales de la Communauté économique européenne.

Mais l'écu se place maintenant parmi les cinq grandes monnaies.

C'est ce que signale la dernière livraison du bulletin "Actualités de la SEE" (Société pour l'expansion

des exportations), en rappelant que l'unité monétaire européenne est un panier.

C'est un panier qui comprend des "quantités fixes" pour chacune des monnaies de tous les membres de la Communauté européenne, à l'exception des deux pays-membres les plus récents, l'Espagne et le Portugal.

La participation de la peseta espagnole et de l'escudo portugais à l'écu sera discutée en septembre 1989.

La quantité exacte de chaque monnaie des neuf pays participants a été établie en fonction de l'importance relative de l'économie de chacun des pays concernés, ainsi que de son poids dans les échanges au sein de la Communauté européenne.

Ces pays sont l'Allemagne de l'Ouest (mark), la France (franc), le Royaume-Uni (livre), les Pays-Bas (florin néerlandais), l'Italie (lire), la Belgique-Luxembourg (franc cni), le Danemark (couronne), la Grèce (drachme), et l'Irlande (livre irlandaise).

Les monnaies de chaque pays ont des coefficients pondérateurs,

qui donnent le pourcentage de chacune dans la composition d'un écu.

Le deutsche-mark vient au premier rang et compte pour 33,50 pour 100, tandis que la livre irlandaise vient au neuvième et en bas de liste avec une pondération de 1,20 pour 100.

Une révision de la composition de l'écu est prévue systématiquement tous les cinq ans. Mais le conseil des ministres de la Communauté européenne peut modifier cette composition par un vote unanime.

Cependant, afin de maintenir la stabilité de l'écu et de garder la confiance des investisseurs, de tels changements sont sujets à certaines conditions clairement définies et une démarche à suivre très précise.

Contrairement à la quantité, la "valeur" de chaque monnaie dans le panier n'est pas fixée.

Cette valeur peut varier chaque jour, en fonction de la solidité de chaque devise sur les marchés des changes.

Comme l'écu est une unité panier, sa valeur peut changer également en fonction des conditions du

marché, à l'instar de n'importe quelle devise.

Dans le tableau accompagnant ce texte, la colonne "contre-valeur en \$US" indique la valeur de chacune des devises qui composaient un écu au 7 juillet 1986.

A cette date, l'écu valait un peu

plus de \$0,98 US.

Ainsi, au taux de change habituel de \$1,38 CAN, un écu valait \$1,35319 canadien.

De fait, l'écu est essentiellement une moyenne pondérée des taux de change des monnaies qui le composent, ou qui font le panier.

Par conséquent, lorsqu'une des devises s'apprécie, son poids dans le panier augmente, bien que sa quantité réelle reste fixe.

De la même façon, lorsqu'une devise se déprécie, sa valeur ou son poids diminue.

L'unité monétaire européenne (écu) (Chiffres au 7 juillet 1986)

Devises	Quantités fixes	Cours réciproques	Contre-valeurs en \$ US dans 1 écu	Coefficients pondérateurs dans 1 écu
Deutsche mark	0,719	0,4570	0,3286	33,50%
Franc français	1,310	0,14265	0,1869	19,10%
Livre sterling	0,0878	1,5320	0,1345	13,70%
Florin néerlandais	0,256	0,4057	0,1039	10,60%
Lire italienne	140,00	0,000666	0,09324	9,50%
Franc bel./lux.	3,85	0,0224	0,08624	8,80%
Couronne danoise	0,219	0,1227	0,02687	2,70%
Drachme grecque	1,15	0,0072	0,00828	0,84%
Livre irlandaise	0,00871	1,3820	0,01204	1,20%

Notes

- Devises: devises qui composent l'écu.
- Quantités fixes: quantité fixe de chacune des monnaies qui composent un écu.
- Cours réciproques: valeur du dollar américain par rapport à chaque devise (par exemple \$0,46 US pour un deutsche mark).
- Contre-valeurs en \$ US: contre-valeur en dollars américains de chacune des devises composant un écu.
- Le 7 juillet 1986, un écu valait un peu plus de \$0,98 US.
- Coefficients pondérateurs: pourcentage de chacune des monnaies composant un écu.

Un outil pour le financement des exportations canadiennes

◆ Pour la SEE, une société de la Couronne ayant pour fonction de favoriser le commerce extérieur du Canada, au moyen de services financiers de crédit et d'assurances, l'écu est devenue un instrument monétaire valable, qui lui

permet de financer non seulement des opérations, mais aussi les prêts à l'exportation.

Par Réal LABERGE

Selon M. John Osborne, agent

de la trésorerie de la SEE, la reconnaissance rapide et internationale de l'écu est un phénomène qui est largement dû à l'utilisation accrue de l'écu sur les marchés privés monétaires et financiers du monde entier.

"Ce qui fait l'un des principaux avantages de l'écu, c'est qu'il s'agit d'une unité panier. L'écu jouit, du fait, d'une certaine stabilité," souligne le représentant de la SEE.

M. Osborne ajoute que le taux de change, et donc la valeur de

l'écu, subit des variations généralement moins prononcées que celles de ses composantes.

L'écu peut donc avantageusement les remplacer, en atténuant les risques de change.

La SEE a reconnu l'importance internationale croissante de l'écu en recourant en 1986 à ce moyen de financement pour trois opérations d'exportation.

Un prêt de 14,6 millions d'écus (valant alors \$1,3308 Can.) a été consenti à la République gabonaise, en mars dernier.

Puis deux autres opérations, évaluées respectivement à 0,51 million et 2,68 millions d'écus, ont été conclues avec la Tunisie.

Outre ce financement à l'exportation, la SEE a également eu recours à l'unité monétaire européenne en mai dernier.

Son service de la Trésorerie a alors réalisé sa première émission publique d'obligations libellées en écus, d'un ordre de 100 millions d'écus.

Mais comment effectuer des paiements avec une monnaie qui n'est matérialisée par aucune espèce sonnante ou trébuchante?

Si vous avez un compte en écus, précise la SEE, le paiement peut s'effectuer par chèque ou virement de fonds.

Si vous ne possédez pas de tel compte, il vous suffit d'acheter le montant requis, en payant avec une autre devise.

Investir dans l'hypothèque sans problème

◆ Il est de plus en plus probable que les petits investisseurs pourront placer leurs économies sous forme de prêt hypothécaire et toucher un intérêt mensuel supérieur à ce qui est garanti par les obligations d'épargne, à compter du mois d'octobre.



par Marc LESTAGE

Le financement hypothécaire était jusqu'à présent réservé aux institutions et à certains particuliers disposants de fortes sommes. Par ailleurs, il n'était pas possible jusqu'à présent de pouvoir réclamer le remboursement d'un prêt hypothécaire, en tout temps.

La décision de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) d'offrir des créances hypothécaires en coupure de \$5,000 (les titres hypothécaires LNH) représente donc toute une révolution. Elle permettra aux contribuables disposant de peu d'économies de tater ce marché.

Il ne faut pas confondre ce nouveau véhicule de placement avec les unités de fonds mutuels investis sous forme de créance hypothécaires. Les "fonds d'hypothèque" comme on les appelle sont disponibles depuis longtemps et il s'agit tout bonnement de fonds de placement garantis par des hypothèques.

Nouveauté

Selon la proposition formulée récemment, les institutions qui font du financement hypothécaire pourront offrir ce nouveau véhicule en tranche de \$5,000. Le capital ainsi récupéré sera utilisé dans le financement de première hypothèque garanti par la SCHL.

L'avantage de cette formule c'est que les tracasseries administratives seront réduites au minimum. L'intérêt courant sera payé à chaque mois dans le compte de l'investisseur et le montant pourra être remboursé en tout temps sur simple demande, comme dans le cas des obligations d'épargne.

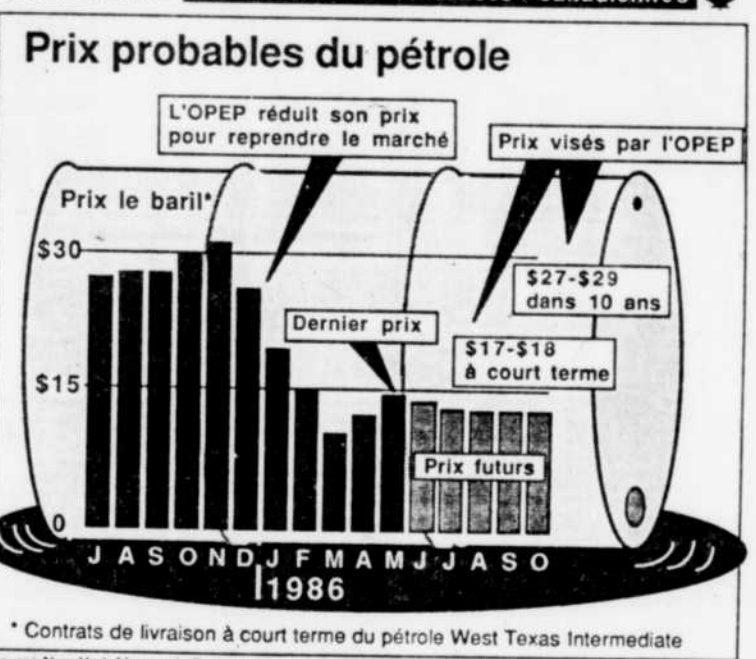
En appuyant ce projet, le gouvernement espère bien sur que l'on pourra ainsi constituer une nouvelle réserve stratégique de fonds de financement hypothécaire. A moyen terme, cette situation pourrait permettre à nouveau aux institutions de faire des prêts à long terme de 10, 15 ou même 20 ans.

Ce véhicule de placement nouveau genre est directement inspiré de son équivalent américain, le Ginnie Mae, une initiative de l'Association nationale du financement hypothécaire (CNMA) des Etats-Unis. Au pays de l'Oncle Sam, le montant minimum que l'on peut souscrire dans ce genre de placement est de \$25,000.

C'est donc une "bonne affaire" que le gouvernement fédéral entend proposer aux Canadiens. Pour autant que les institutions financières accepteront de jouer le jeu et d'offrir ce genre de placement, il ne fait aucun doute que ce programme sera populaire.

Les gens qui gèrent eux-mêmes leur régime enregistré d'épargne-retraite, les retraités et tous les investisseurs qui sont à la recherche de véhicules souples rapportant un bon revenu régulier, auront certainement intérêt à considérer ce véhicule pour une partie de leur investissement sous forme d'obligations et valeur encaissables en tout temps.

COUP D'OIL Sur les tendances canadiennes



Prix du pétrole: l'objectif de l'OPEP semble lointain

Il existe encore des points de vue très variés sur les chances que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole parvienne à atteindre son prix objectif de \$27 ou \$29 le baril dans quelques années. Le graphique reproduit plus bas indique bien le "prix plancher" atteint récemment sur les marchés mondiaux. Une reprise se dessine depuis que l'Opep prétend avoir réalisé un accord pour diminuer la production. L'objectif de l'Opep est de \$27. A moyen terme, aucun spécialiste ne croit que le prix excédera les \$17 ou \$18.

Faute d'un acheteur Frontier Airlines sera déclarée en faillite

◆ DENVER (AFP) - La compagnie aérienne américaine People Express Inc. a annoncé hier qu'elle allait déclarer en faillite sa filiale Frontier Airlines, ne parvenant pas à trouver d'acheteur pour cette compagnie en graves difficultés financières.

Un porte-parole de People Express a précisé que les discussions avec des acheteurs potentiels "n'avaient pas abouti".

Il s'est cependant refusé à préciser si l'accord passé en juillet dernier avec United Airlines pour le rachat de Frontier dont les vols sont suspendus depuis dimanche dernier, avait été abandonné ou non. United Airlines, rappelle-t-on, se proposait d'acquiescer Frontier pour \$146 millions, société que People avait elle-même achetée en novembre 1985 pour 300 millions de dollars.

Un porte-parole d'United Airlines a pour sa part indiqué mercredi que sa compagnie avait toujours un accord avec People mais qu'il serait plus difficile de le réaliser si Frontier est mise en faillite.

Mardi, le président de People Express, M. Donald Burr, avait indiqué qu'il examinerait toutes les solutions pour Frontier.

Devant les difficultés à parvenir à un accord sur la parité des salaires entre les pilotes de Frontier et de United, People avait décidé de suspendre les vols à partir de dimanche de sa filiale.

Dans l'espoir d'un déblocage de la situation, People, connue pour ses vols à bon marché, avait répondu jusqu'à ce mercredi sa menace de demander pour Frontier la protection de la loi des faillites (Chapter 11) qui permet d'arrêter provisoirement les poursuites des créanciers.

Les dirigeants de Frontier ont pour leur part précisé que depuis la suspension des vols, la compagnie perdait un million de dollars par jour.

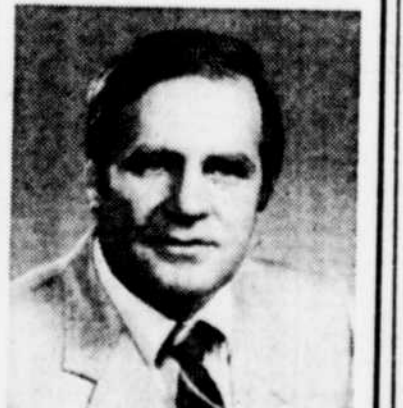
Frontier qui a été créée en 1947, contrôle aujourd'hui un réseau desservant plus de 50 villes dans 22 Etats américains ainsi que le Canada et le Mexique. Elle emploie quelque 4,700 personnes.

Entreprises US Baisse de la productivité

◆ WASHINGTON (AFP) - La productivité des entreprises aux Etats-Unis a reculé en rythme annuel de 0,5 pour 100 au 2ème trimestre, première baisse trimestrielle depuis la récession de 1981-82, selon des chiffres révisés publiés mercredi par le Département du Travail.

progression en rythme annuel de 0,6 pour 100 du PNB d'avril à juin, contre une estimation préliminaire de 1,1 pour 100.

Tôle Gauffrée de Québec Inc.



Monsieur Claude Amyot, président de Tôle Gauffrée de Québec Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Lionel Beaulieu, Ing. Prof., au poste de directeur de la production. Monsieur Beaulieu est également membre du comité de gestion de la compagnie.

Cette évolution reflète une baisse au cours de ce trimestre de 0,3 pour 100 (en rythme annuel) de la production non-agricole, liée à des augmentations de 0,2 pour 100 du nombre d'heures de travail et de 2,8 pour 100 des coûts salariaux, a précisé le département.

Sur la base de chiffres préliminaires, le Département du Travail avait initialement annoncé une progression de 1,7 pour 100 de la productivité aux Etats-Unis au 2ème trimestre avant que le Département du Commerce ne révise à la baisse son estimation de l'évolution du PNB.

La semaine dernière, rappelle-t-on, le gouvernement a annoncé une

Vous avez besoin d'un ami pour vous dépanner ?

Le Service de location de micro-ordinateurs A.M.I. est celui que vous recherchez. Que ce soit pour une démonstration, un cours, un surplus de travail ou encore pour remplacer un de vos ordinateurs défectueux, Aide à la Micro-Informatique (A.M.I.) vous offre la possibilité de louer le cerveau qui manque à votre entreprise.

Votre entreprise n'est pas informatisée ?

A.M.I. vous permet d'essayer un ordinateur et de connaître ainsi vos besoins en informatique. Des experts sont aussi à votre disposition pour vous donner de vrais conseils d'ami.

Chez A.M.I., pas de temps limite - une journée, une semaine, un mois ou plus - nos ordinateurs sont à votre disposition le temps que vous le désirez. Après tout, un ami c'est celui qui est toujours là au moment où on a besoin de lui!

Nos tarifs de location ?

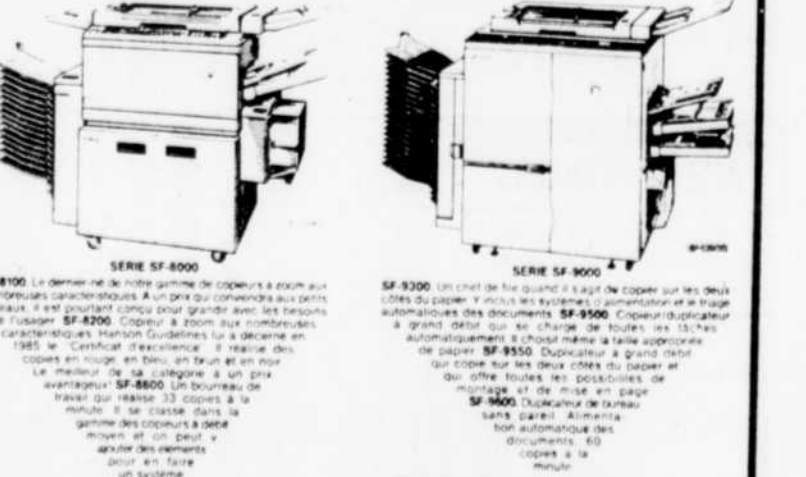
Ne vous en faites pas, ce sont évidemment des prix... d'amis.

AMi
1173, boul. Charest ouest, suite 250, Québec (Québec) G1N 2C9
(418) 681-1054

c'est l'ami dépanneur qu'il vous faut. N'hésitez pas à nous contacter, entre amis on se comprend.

En août et septembre, un copieur Sharp ne s'arrête pas à de magnifiques copies.

Voici l'occasion rêvée d'acheter ou de louer un copieur Sharp. Vous obtenez d'abord un superbe photocopieur dont les caractéristiques sont à la fine pointe du progrès. Mais ça n'est pas tout! Vous obtenez également un four à micro-ondes exceptionnel. Si vous achetez ou effectuez une location à bail des modèles SF-8100, SF-8200 ou SF-8600, vous obtenez le four à micro-ondes.



GRATUIT FOUR A MICRO-ONDES R-4060C - Modèle cubique compact. **GRATUIT** A L'ACHAT OU A LA LOCATION D'UN COPIEUR SF-8100, SF-8200 ou SF-8600.

EBQM
Équipement de Bureau
Québec Métropolitain Inc.
4100, 3e Avenue ouest, Charlesbourg
628-8661 - 1-800-463-5042
Le 1er distributeur des copieurs SHARP du Québec-Métro.



L'ÉTÉ DE

Fais la connaissance de la grande Marie Travers



Marie Travers, c'est cette grande dame qui est connue sous le nom de "la Bolduc". Elle a imprimé au folklore québécois et canadien-français une marque tout à fait admirable. Depuis, le folklore de chez nous a son génie, son authenticité.

Par ses chansons toujours très rythmées et sa manière fameuse de les interpréter, elle a décrit et caricaturé son époque. Ses chansons sont belles, endiablées parfois, humoristiques surtout. Celui ou celle qui écoute la Bolduc a du beau bonheur dans l'âme et a soudainement le besoin de claquer du pied.

Marie Travers est Gaspésienne. Elle naît le 24 juin 1924, à Newport. Dans ses veines coule du sang irlandais, écossais, français, acadien. Les besoins financiers de sa famille sont grands. Son père est menuisier. Mary lui aide. Sa stature est forte. On dit d'elle qu'elle un garçon manqué.

Marie obtient un emploi de servante chez une dame de Montréal. Elle travaille ensuite dans une manufacture. En 1914, elle fait la connaissance d'un ouvrier, joueur de violon. Son nom: Edouard Bolduc. Ils se marient.

Elle donne naissance à 13 enfants. Neuf décèdent en bas âge. Elle est une maman exemplaire et discrète. Elle est brune, grande et belle. Elle joue du violon, de la guimbarde, de l'harmonica. Elle accompagne des chanteurs de folklore.

Elle enregistre un disque: La Cuisinière. Le succès est immédiat. 10 000 exemplaires sont vendus. Sur scène, elle s'exécute seule, accompagnée au piano par sa fille Denise. Elle chante le chômage, les amoureux, les maringouins, le R-100 (un gros dirigeable qui vint au pays). Les mots de ses chansons sont ceux de tous les jours.

Femme d'affaires rigoureuse, elle fait des tournées au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, aux États-Unis. Tout le monde turlute ses refrains. Elle attire les foules, remplit les salles. Le clergé aime ce qu'elle fait. Elle est une professionnelle accomplie et réputée exigeante.

Elle est victime d'un gros accident d'automobile en 1937, du côté de Rimouski. Mais, c'est du cancer qu'elle a été emportée, en 1941. Ses chansons tournent encore parfois sur nos ondes radiophoniques. Et tous les folkloristes la connaissent.

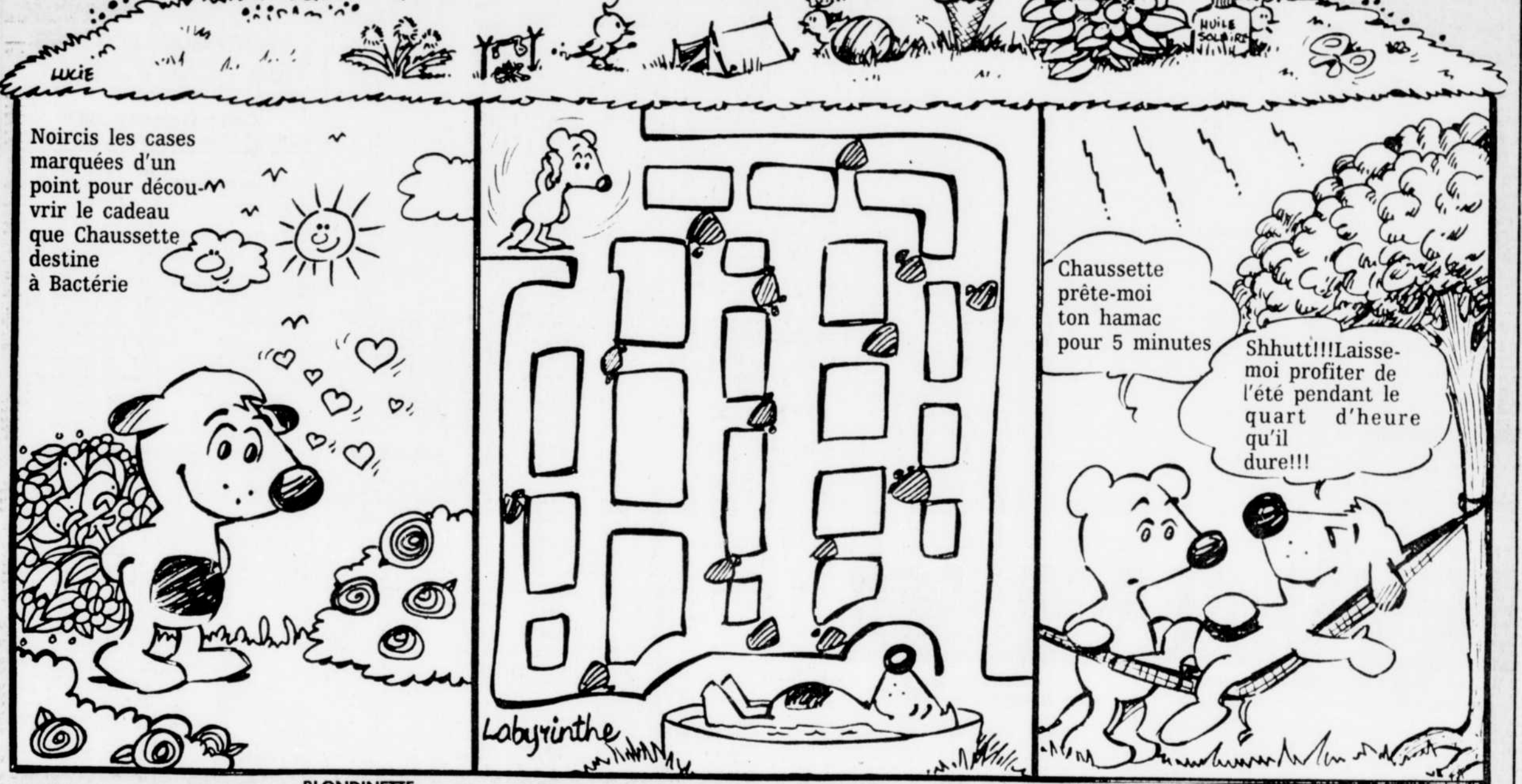
BLAGUE

Un jeune homme roule à tombeau ouvert sur une route. Il percute un arbre. Le voici à l'hôpital. Il se réveille. "Où suis-je?" demande-t-il.

Et l'infirmière répondre: "Au 877, monsieur."

"A l'hôpital ou en prison?" lance le malheureux.

CHAUSSETTE AU QUÉBEC: L'ÉTÉ



BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



BOTTINE



LES JUNGLES



PEANUTS



HAGAR L'HORRIBLE



LES PIERRAFEU



SCAMP



VÉHICULES
A MOTEUR685 YACHTS ET
BATEAUXVOILIER Bayfield 32, équipement
complet, excellente condition.
1-247-3530VOILIER C&C 25 1973, équipe
complet, 55000, Jeanneau Arcadia
1985, 55000, 5 voiles, moteur
Johnson 9.9, remorque, 13.5000
toute, 1-248-9722VOILIER, Nouveau Mirage 29,
1985, 55000, 5 voiles, moteur
Johnson 9.9, remorque, 13.5000
toute, 2 mois d'usage, 655-6364ZODIAC
Liquidation fin saisonAUBAINE
1.400, 1.450, 1.740, 1.880,
1.950, 2.050, 1.100, 1.100, 1.100,
1986Centre Marin VP
440 Côte Ste-Anne
Ste-Anne de Beaupré, 827-2386VENDRE
OU
ACHETERautomobiles
et camions
de tous
genresVoir
coin
de
l'autoLE COIN DE LA
CRÉATIVITÉ

NO 4629
DEUX-PIÈCES — Le haut ne
comporte que deux pièces
principales de patron et les
manches sont de type
chauve-souris. Quant à la
jupe, elle ne comprend que
trois pièces principales de
patron. Tailles jeunes filles,
8 à 22.

NO 678
Débardeur facile à croche-
ter à l'aide de laine syn-
thétique, en deux couleurs.
Seulement deux morceaux
plats à assembler. Travail à
l'aiguille no 678. Tailles 10 à
16.

NO 416
Pour réaliser cette veste,
réunissez 1 brin de laine
peignée et 1 brin de mohair.
Travail à l'aiguille no 416.
Tailles 10 à 16.

Prix: 3.25\$ plus 50¢ pour frais de manutention
pour chaque patron commandé

Les prix sont sujets à changement sans préavis.
Ecrire vos nom, adresse, code postal, le no du patron
et la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des
mesures autres que celles indiquées. Seuls les
mandats-poste et les chèques sont acceptés. Ces
patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en
vente aux bureaux du SOLEIL. Ils sont disponibles en
ANGLAIS accompagnés d'un lexique FRANÇAIS.
Délai de 20 à 30 jours pour la livraison.

Poster à:
Service des patrons
LE SOLEIL
109 Crockford Blvd.
Scarborough, Ont.
M1R 5B4

MOT MYSTÈRE 446 ALLENNACEV

© Edimédia Inc.

8 lettres

Le mot clé: Chemin de fer

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés
horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche
et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Arme	Dépôt	Locomotive	Patin	Rapide	Tender	Voiture
Broca	Diesel	Lorry	Place	Rasade	Tête	Wagon
			Pont	Remblai	Train	
Cadre	Fanal	Méto	Porteur	Triage	Wagon-lit	
Cerne	Gare	Monorail	Portières	Truck		
Coin	Guichet	Nomade	Prête	Servir	Tunnels	
Consigne			Rails	Signal		
Crapaud	Nuit		Rampe	Tampon	Viaduc	
Cuve	Halte	Omnibus	Ranger	Taper	Voies	

Solution du problème précédent: Panne

T	N	O	P	R	P	W	E	N	R	E	C	A	L	P
H	A	L	T	E	R	D	A	E	M	R	A	I	L	S
E	L	L	E	M	E	S	E	G	A	R	E	M	V	C
T	L	E	H	B	T	A	M	P	O	N	O	O	H	S
E	E	N	C	L	E	D	A	M	O	N	I	T	E	E
T	S	G	I	A	S	U	V	Y	O	T	L	R	D	R
U	E	I	U	I	D	I	M	R	U	S	E	I	O	V
N	I	S	G	P	A	V	A	R	R	E	P	A	T	I
N	D	N	I	D	A	I	E	O	R	A	N	G	E	R
E	A	O	U	G	L	T	E	L	R	T	K	E	B	U
L	O	C	O	M	O	T	I	V	E	C	A	D	R	E
S	A	N	N	T	R	A	I	N	U	I	T	A	O	T
O	M	N	I	B	U	S	D	R	O	C	M	S	C	R
N	O	G	A	W	M	E	T	R	O	P	T	A	A	O
N	I	O	C	F	R	S	E	R	E	I	T	R	O	P



Tu vend
ta
bicyclette.
Les Annonces
classées du Soleil
te font des offres...
pour pas cher!

647-3311

Ville de
Charlesbourg

PROJET 86-REV-01

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET DE CHAUSSEE
APPEL D'OFFRES — MODIFICATION DE DÉLAIS

1e- Veuillez prendre note que la date pour le retour des soumissions pour
les travaux d'aménagements paysagers et de chaussée dont l'avis a été
publié le samedi 16 août 1986, est modifiée pour le 10 septembre 1986 à
11h et que l'ouverture des soumissions aura lieu à 11h05 le 10 septembre
1986.

Charlesbourg, ce 28 août 1986

Rosaire Godbout, o.m.a.
Greffier de la Villeville de
SAINT-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la surveillance des
systèmes de réfrigération des arénas et de l'anneau de glace de la
Ville de Saint-Foy.

Les formules de soumissions sont disponibles au service de l'Ap-
provisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestre,
Saint-Foy, Québec, G1V 4E1, et ce à compter de 10:00 hres, le
mardi 2 septembre 1986.

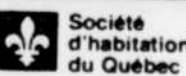
Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division
"Archives", jusqu'à 15:30 hres, le lundi 15 septembre 1986.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16:00 hres le même jour.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des
soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 26 août 1986.

Le greffier de la Ville
René Dampousse

appel d'offres

Société
d'habitation
du Québec

PROJET NO 02349 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation
comportant dix (10) logements dans la municipalité de St-Alexis de Montcalm district électoral
de Joliette selon un contrat à forfait et comportant un bâtiment de deux étages en bois sous-
sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur prin-
cipale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi
sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtenant tous renseignements
ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de La Société d'habitation du Québec, 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25e étage, Montréal, Qc H5B
1E3 à l'attention de Monsieur Jean Pinet, Tél.: 873-4004 contre un dépôt non remboursable de vingt
dollars (20.00\$) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du
Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée. Le bureau est ouvert de 8h30 à 16h00
heures (fermé de 12h00 à 13h00).

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quarante mille
dollars (40 000.00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises
ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse
pas 5 ans, au montant de vingt mille dollars (20 000.00\$). Toutes les garanties devront être
valables pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: à quatorze (14h00) heures (heure locale en vigueur) le jeudi
18 septembre 1986 à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction
générale du Bâtiment, sis au 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25e étage, Montréal, Qc,
ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 1 heure et à la date de
clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune
des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Lanaudière
- Association de la Construction de Montérégie et de Québec
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitation du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées. Le dossier de
soumission sera disponible au bureau de Montréal ci-haut mentionné à partir du 28 août
1986.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du
Québec doivent le faire au plus tard le 16 septembre 1986 à 14h00, et leurs soumissions
doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent
détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des en-
trepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, avocat

Secrétaire de la Société

Québec

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • funérailles

705 AVIS DE DÉCÈS

BÉGIN (Rose-Anne Les-
sard)

BÉGIN, Rose-Anne (Lessard), Lévis
BÉLANGER, soeur Réjeanne, Beaufort
BELLAVANCE, Sr Marie-Madeleine, Lévis
BRETON, Rose-De-Lima, Thetford Mines
CHOUINARD, Réal, Trenton Ontario
DARVEAU, Napoléon, St-Ubalde, cte Portneuf
GAGNE, Raymond, Ste-Foy
GODBOUT, Edmond, Québec
HEBERT, Soeur Blanche, Québec
LANGLOIS, Marie-Alice (Giguère), Québec
LEGARE, Jeannette (Alain), Donnacona
MOREAU, Mario, St-Flavien
MORENCY, Robert, Ste-Foy
O'FARRELL, Pauline (O'Shaughnessy), Québec
OUELLET, René, Sillery
PARADIS, Andrée (Gibeault), Montréal
PICARD, Jean, Québec
PICHETTE, René, Québec
PLANTE, J. Albert, St-Jean Chrysostome
POIRE, Wilfrid, Lauzon
POTVIN, Réjean, Ancienne-Lorette
PROULX, Gertrude (Robitaille), Lévis
RACINE, Adrien, Sillery
RAINVILLE, Rolland, Beaufort
RUSSELL, Michel (Mike), Lauzon.
SOUCY, Soeur Alma, Québec
TURCOTTE, Emmanuel, Lévis



A l'Hôtel-Dieu de Lévis,
le 27 août 1986, à l'âge
de 79 ans et 7 mois, est
décédée dame Rose-Anne
Lessard, épouse de M.
Paul Bégin, marchand de
meubles. Elle demeurait
à Lévis. La famille rece-
vra les condoléances au
centre funéraire
Gilbert & Turgeon Ltée
9, rue Commerciale
Lévis

vendredi de 14h à 17h et
de 19h à 22h, samedi à
compter de 9h. Les funé-
raires auront lieu le sa-
medì 30 août, à 11h, en
l'église de Bienville et de
la au cimetière parisien-
sial. Elle laisse dans le
deuil, outre son époux,
ses enfants, gendres et
belles-filles: Luc, Reine,
Marc (Suzanne Letour-
neau), Claude, Jean (He-
lène Fournier), Hélène
(Robert Larochelle), Mme
Claire Mercier-Bégin,
Claire (Ahmed Cheriet),
Carmen (Claude Morin);
ses sœurs, son frère,
ses beaux-frères et sa
belle-sœur: Mlle Marthe
Lessard (François-Albert Caron),
Jean Lessard (Denise Be-
dard), M. Georges Bégin;
ainsi que plusieurs pe-
tits-enfants, neveux et
nieces. S'il vous-plait
traduire vos témoignages
de sympathie par un
don à la Fondation de
l'Hôtel-Dieu de Lévis.
Pour renseignements:
837-4757.

CORRECTION

Dans notre annonce parue le
mardi 26 août, en page A-4 de ce
journal, une erreur s'est glissée.
On aurait dû lire:

Samedi,
fermeture à 13 heures.

N.B. À partir du 6 septembre, le
magasin sera ouvert jusqu'à 17
heures.

Tôle Gauffrée de Québec

Inc.
49, Marie-de-l'Incarnation
681-6221

CORRECTION

À cause de problèmes d'appro-
visionnement, il nous est impos-
sible de vous offrir les MANGUES,
tel qu'annoncé en page 6 du
carnet publicitaire, en vigueur du
25 au 30 août 1986.

Nous nous excusons de ce
contretemps auprès de notre
clientèle.

STEINBERG

AVIS

1re PUBLICATION

Transport par taxi.

Région numéro 1 Gaspésie

Prenez avis:

Que monsieur Henri Kearney,
domicilié en la Ville de Chandler, comté
de Gaspé P.Q., s'adressera à la Com-
mission des Transports du Québec
pour demander le transfert du permis
de transport par taxi numéro 9 Q 200
832-002A de son nom personnel à celui
de dame Lucille Moreau, domiciliée en
la Ville de Chandler, comté de Gaspé.

Tout intéressé pourra introduire une
opposition ou une intervention dans
les cinq (5) jours qui suivent la deuxi-
ème parution dans ce journal en
s'adressant directement à:

COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC
585, boul. Charest est
5e étage
Québec 2
G1K 7W5
Par Ronald Roussy, notaire

APPEL D'OFFRES

Propriétaire:
Les Centres d'accueil
St-Marc-des-Carrières
et St-Casimir Inc.
444, rue Beauchamp
St-Marc-des-Carrières
G0A 4B0 - Tél.: (418) 268-3511

Ingénieur mécanique et
électrique:
G.B.G.M. LTÉE
2700, boul. Laurier, bur. 504
Ste-Foy, Qc
G1V 2L8 - Tél.: 653-9274

ÉVACUATION DES EAUX USÉES
(FOSSE SEPTIQUE)

Les Centres d'Accueil St-Marc-des-Car-
rières et St-Casimir Inc. propriétaire
demande des soumissions pour
l'évacuation des eaux usées (fosse sep-
tique).

Les plans, devis, documents contrac-
tuels et autres renseignements pour-
ront être obtenus au bureau de
G.B.G.M. LTÉE contre un chèque visé
non remboursable de vingt-cinq
dollars (25.00\$) versé à G.B.G.M.
LTÉE.

Les soumissions devront être accom-
pagnées d'un chèque visé d'un mon-
tant équivalant à dix pour cent (10%)
du total de la soumission et remis à l'or-
dre du propriétaire ou d'un cautionne-
ment de soumission établi au même
montant et valide pour une période de
soixante (60) jours de la date d'ouver-
ture des soumissions. Cette garantie
de soumission devra être échangée à la
signature du contrat pour un cautionne-
ment des obligations pour gages,
matériaux et services, chacun égal à
cinquante pour cent (50%) du montant
du contrat.

Les soumissions (l'original et deux
copies) dans des enveloppes cachetées
et adressées au soussigné, seront
reçues au Centre d'Accueil
St-Marc-des-Carrières jusqu'à 15:00
(3:00) heures, heure en vigueur locale-
ment, le 11 (onze) septembre 1986,
pour être ouvertes publiquement au
même endroit, le même jour et à la
même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les
entrepreneurs ayant leur principale
place d'affaires au Québec et détenant
une licence en vertu de la Loi sur la
qualification professionnelle des en-
trepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires
sont responsables du choix de leurs
sous-traitants, des garanties qu'ils
entendent exiger d'eux, de leur
solvabilité et du contenu de leur
soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils
détiennent les permis et licences re-
quis.

Le propriétaire ne s'engage pas à ac-
cepter la plus basse ou quelque autre
des soumissions reçues.

Richard Couet
Directeur général

ADELBERT



La prochaine fois que tu me donneras un tuyau,
renseigne-toi un peu mieux!

MOTS CROISÉS

NO E-199

© Edimédia Inc.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Soupe dont l'ouverture est com-
mandée par un électro-aimant.
- Tirage au sort. — Partie superfi-
cielle de l'écorce terrestre.
- Prem. femme. — Sortis, nés de. —
Parcours des yeux.
- Adj. dém. — Intestins de l'homme.
- Indique le superlatif absolu. — Di-
minuer la surface d'une voile.
- Corps solide. — Prenom masc.
- Violence. — Epreuve.
- Atome chargé électriquement. —
Chiffre. — Dans la rose des vents.
- Cérémonial quelconque. — Du
verbe naître. — Infinif.
- Indique la liaison. — Chaînes de
montagnes.
- Situé. — Qui a quitté son pays
d'origine.
- Riv. du Bassin parisien. — Riv. de
France.

- Thymus du veau. — Portée avec
violence.
- Mouche qui pond près des narines
des moutons. — Expos.
- Canton suisse. — Allongai.
- Bases. — Sortes de poches.
- Mesure itinéraire chinoise. —
Toile peinte de l'Inde. — Désert
traversé par les Hébreux à leur
sortie d'Egypte.
- Plante à fleurs roses. — De
naissance.
- Pers. choisis. — Genre de plantes
grasses.

SOLUTION DU PROBLÈME E-198

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	G	G	L	T	I	N	A	N	T	S
2	G	R	A	I	N	E	P	U	R	E	
3	G	O	U	H	N	A	T	A	L	N	
4	L	U	P	A	N	A	R	I	L	L	E
5	O	P	E	E	C	O	S	S	E	E	
6	H	E	U	R	E	N	I	E	G	E	
7	E	R	O	D	E	A	T	A	L	E	S
8	R	G	I	E	S	T	E	A	R	S	
9	A	N	O	N	T	E	U	V	E	S	
10	N	O	E	G	O	A	M	E	T		
11	T	U	F	I	P	E	C	A	N		
12	S	E	I	N	E	R	E	U	S	S	I

VERTICALEMENT

- Remèdes préparés en mélangeant
des poudres dans du miel.
- Enrouler en spirale. — A demi.
- Action d'éteindre. — Connu.
- Adj. dém. — Titre des empereurs
de Russie. — En matière de.
- Sélectionner. — Sans argent. —
Poisson rouge.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

BELANGER (sœur Réjeanne) — A la Maison Générale des Sœurs de la Charité, Beauport, Québec, le 27 août 1986, à l'âge de 52 ans, après 34 ans de vie religieuse, est décédée sœur Réjeanne Belanger (en religion sœur Sainte-Brigitte-Marie). Elle était la fille de David Belanger et de dame Elisabeth Ouellet de St-Arsène de Rivière-du-Loup. La dépouille mortelle est exposée au salon de la Maison Générale et les funérailles auront lieu le samedi, 30 août, à 10h, en la chapelle de la communauté, à 2655 rue Le Pelletier, Beauport, l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Notre-Dame de l'Espérance, Beauport, Québec, sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltee Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Yolande (Laurent Pelletier), Marielle s.c.q., Odette, Guylaine (Jean-Paul Boule), Ginette (Berchmans Chénard), Mercedes s.c.q., Denis, Huguette (Bernard Montminy), Claude (Michèle Gagné), Carmen, Jocelyne (Normand Lavoie), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371

BELLAVANCE (Sœur Marie-Madeleine (Lumina)) — Au Monastère de la Visitation de Lévis, le 27 août 1986, à l'âge de 84 ans, est décédée Sœur Marie-Madeleine Bellavance (Lumina). Les funérailles auront lieu, en la chapelle du Monastère, le vendredi, 29 août, à 15h. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

BRETTON (Rose-De-Lima Simard) — A Thetford Mines, le 26 août, à l'âge de 75 ans et 7 mois, est décédée dame Rose-De-Lima Simard, épouse de feu Louis-Philippe Bretteau. Elle demeurait à Thetford Mines. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Gamache & Nadeau 331 rue Giroux Thetford Mines mercredi de 14h. à 16h30, et de 19h. à 22h. jeudi jour des funérailles à compter de 12h30. Les funérailles auront lieu le 28 août à 14h30, au centre communautaire St-Maurice de Thetford Mines. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre, l'abbé André Bretteau, curé de Black Lake, Michelle (Maurice Grégoire), Louise, Lauraine Bretteau, ses sœurs, ses beaux-frères et sa belle-sœur, Mme Cécile Vallières, Mme Aida Fradette, Réginald (Gérard Bretteau), Doris (Gérard Fontaine), sœur Ernestine Bretteau c.n.d. de Québec, Robert Bretteau (Lucille Langlois) de Bienville, Lévis, ainsi que ses petits-enfants, Denis, Danielle, Philippe.

Pour renseignements: (418) 335-9169.

CHOUINARD (Réal)



A Trenton, Ontario, le 14 août 1986, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Réal Chouinard, fils de feu M. et Mme Alfred Chouinard. Il demeurait à Trenton, autrefois de St-Pascal de Kamouraska. Le service religieux sera célébré en présence des cendres, le samedi 30 août 1986, à 15h, en l'église de St-Pascal et de la chapelle paroissiale. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Gilles Chouinard (André Lauzier), M. et Mme Magella Chouinard (Suzanne Soucy), M. et Mme Léo Pelletier (Camilla Chouinard); plusieurs neveux, nièces, oncles et tantes, cousins et cousines. La direction des funérailles.

Rolland Caron Ltee 550, 10ième Rue St-Pascal, Kamouraska Pour renseignements: 1-492-3066.

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées.

647-3311

DARVEAU (Napoleon) — A St-Ubalde, cte Portneuf, le 26 août 1986, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Napoleon Darveau, époux de dame Cécile Perron. Il demeurait à St-Ubalde, cte Portneuf. Le service religieux sera célébré le samedi 30 août à 14h30 en l'église de St-Ubalde et de la au cimetière. La famille recevra les condoléances à l'église 15 minutes avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Raymond Paré Ltee 138, rue St-Jacques St-Ubalde.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Darveau (Diane Sauvageau), M. et Mme Raymond Darveau (Lisette Julien), M. et Mme Romeo Darveau (Lucie Denis), M. et Mme Albert Sirois (Jacinthe), M. et Mme Gerald Perron (Monique), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rev. père Adrien Darveau, o.m.i., M. et Mme Bernard Darveau, Mme Annette Frenette, M. et Mme Marcel Montambault, M. et Mme Lucien Paré, M. et Mme Gédéon Perron, Mme Augustine Darveau, Mme Juliette Gauthier, Mme Josephine Frenette, Mme Georgette Perron, Mme Aurèle Perron, M. et Mme Jean-Louis Groleau, Mme Amanda Deslisle, M. l'abbé Florian Deslisle, plusieurs petits-enfants, cousins, cousines, neveux et nièces. Pour renseignements: 277-2025

GAGNE (Raymond) — A Montréal, le 27 août 1986, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Raymond Gagne, époux de dame Thérèse Dubé. Il demeurait à St-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee 1025, Route de l'Église vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 13h à 14h30. Le service religieux sera célébré le samedi 30 août, à 14h, en l'église St-Yves et de la au cimetière. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Godbout (Edmond)



A Québec, le 26 août 1986, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Edmond Godbout, époux de dame Thérèse de Lauzier. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium Lépine-Cloutier Ltee 715, rue St-Vallier est Québec.

Un service sera chanté en l'absence du corps, le vendredi 29 août, à 14h, en l'église St-Sacrement, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Liliane (Paul Robitaille), Michel (André Vézina), Marie (Georges Gagné), Lise; ses petits-enfants: Hélène et Lise Robitaille, Pierre, Sophie, Manon et Vincent Godbout, Chantal, France, Michel et Erik Gagné; son frère, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Romeo Godbout, Sr Cécile Godbout, c.n.d., M. et Mme Philibert de Lauzier, Mme Paul Edmond Dufresne, Sr Eugénie, b.c., M. et Mme Léon Gagnon (Berthe); sa tante: Mme Eugène Godbout; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 529-3371.

HEBERT (Sœur Blanche) — A Québec, le 25 août 1986, à l'âge de 94 ans et 4 mois, est décédée sœur Blanche Hébert (en religion sœur Marie-Germaine) des Sœurs de la Ste-Famille de Bordeaux. Les funérailles auront lieu le vendredi 29 août à 10h30. Départ du salon de la communauté, 2140 Chemin St-Louis, pour la chapelle de l'Institut, de la au corps sera confié à la maison.

Lépine-Cloutier Ltee pour le cimetière de Silery. Elle laisse dans le deuil outre sa communauté religieuse, sa sœur, Mme Edmond Breton, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LANGLOIS (Marie-Alice Giguère)



A Québec, le 26 août 1986, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marie-Alice Giguère, épouse de feu M. Raymond Langlois. Les funérailles auront lieu le vendredi, 29 août, à 14h. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Ltee 1290, 1ère Avenue Québec

pour l'église de St-Fidèle et de la au cimetière Les Jardins du Québec pour incinération. L'urne sera déposée au cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances au foyer funéraire jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi la famille se rendra directement à l'église. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Françoise Robitaille, Langlois, Thérèse (Maurice Gagnon), Jean-Paul (Jeannine Morneau), Raymond (Marguerite Leduc), Jacques (Cécile Vaillancourt), Jean-Marie (Lise Vaillancourt), Lorenzo (Claude Lamontagne), Jeanette (Raymond Marcoux), Aline Girard Dery, Mme Lisette Langlois Ferland, Micheline (Jean-Guy Trudel), M. Benoît Langlois, sa belle-sœur Marianna Langlois Cloutier ainsi que ses neveux et nièces et ses petits-enfants. Pour renseignements: 529-9221

LEGARE (Jeannette Alain)

A Donnacona, le 25 août 1986, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Jeannette Alain, épouse de M. Albert Legare. Elle demeurait à Donnacona. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Roger Benoit & Fils Ltee 324, Notre-Dame Donnacona

mercredi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, jeudi à compter de 12h30. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 août, à 15h, en l'église St-Agnès de Donnacona et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Yvon (Micheline Paquet), André, Nicole (Laurent Richard), Hélène (Simon Fiset); ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Romain Alain (Lucille Pleau), M. et Mme Adrien Alain (Rolande Langevin), M. et Mme René Legaré (Adrienne Dubuc), M. et Mme Jules A. Legaré (Germaine Legaré), M. et Mme Laurence Godin (Alma Legaré); ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

MOREAU (Mario)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 août 1986, à l'âge de 21 ans et 11 mois, est décédé M. Mario Moreau, fils de M. Gaston Moreau et de Mme Marielle Talbot. Il demeurait à St-Flavien, Cte Lotbinière. La famille recevra les condoléances au salon.

Beaudoin Ferland Dupuis Ltee St-Flavien

jeudi de 19h à 22h, et vendredi à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le vendredi 29 août à 15h, en l'église de St-Flavien.

et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère, Daniel, ses sœurs, Nathalie et Lina, ses grands-parents, M. et Mme Gédéon Moreau, M. et Mme Philippe Talbot, plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et amis. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489 boul. St-Cyrille ouest, Québec G1S 1S2, tél. 683-8666. Pour informations 728-2202, 888-4351.

MORENCY (Robert)



A St-Foy, le 24 août 1986, à l'âge de 40 ans, est décédé Monsieur Robert Morency, représentant médical. Il demeurait à St-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee 300, Chemin Ste-Foy

mercredi de 19h à 22h, jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 8h à 10h. Le service religieux sera célébré le vendredi 29 août 1986, à 10h, en l'église St-Jean-Baptiste et de la au Parc Commémoratif La Souverance. Il laisse dans le deuil, sa mère Mme Lucienne Côté Morency; son amie Marie Dion; ses frères, sœurs, son beau-frère: René, Guy, Louise (Alain Vignault), Gisele; ainsi que ses oncles et tantes. Pour renseignements: 529-3371.

O'FARRELL (Pauline O'Shaughnessy)

A Ottawa, le 23 août 1986 à l'âge de 70 ans est décédée dame Pauline O'Shaughnessy, épouse de feu M. Raymond O'Farrell. Elle laisse dans le deuil son fils, Stewart, sa sœur Cecilia (William Barry). La famille recevra les condoléances le samedi, 30 août, à 10h30 au salon Rouleau, St-Malachie suivi d'une messe commémorative à 11h30 en l'église de St-Malachie. Des dons au fonds de recherches en oncologie seraient appréciés.

OUELLET (René)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 août 1986, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Ouellet, fonctionnaire provincial, fils de feu J. Wilfrid Ouellet, autrefois gérant Assurance Métropolitaine et de feu Mariane Silery. La famille recevra les condoléances à la Coopérative Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec.

le jeudi 28 août de 19h à 22h et le vendredi 29 août, 1 heure avant le départ. Le service religieux sera célébré le vendredi 29 août, à 11h, en l'église St-Sacrement, et de la au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, son frère Florian (Pierre-Thomas Angers), sa belle-sœur Mme Jacqueline Ouellet (Roland), sa nièce Lise Ouellet Carter (Pierre), ses neveux: Pierre, Jean, Michel et Claude Ouellet et Jean-Baptiste Mercier, son frère d'adoption, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Pour renseignements: 681-2667.

PARADIS (Andrée Gibault, O.C.) — A Montréal, le 27 août 1986, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Andrée Gibault, fille de feu Romeo Gibault et de Jeanne Lambert. Outre son époux Alfred, elle laisse dans le deuil ses quatre enfants: Jean, Jacques, Louise-Iselle, Alain, ainsi que leurs conjoints, ses petits-enfants: Lise, Jacques, Pierre-Emanuel, Renaud et Solange; son frère Lambert et sa sœur Jeanine; ainsi que des belles-sœurs, beaux-frères, cousins et cousines, neveux et nièces, parents et amis. Andrée Paradis était directrice et rédactrice en chef de "Vie des Arts", vice-présidente de l'Association Internationale des Critiques d'Art et présidente de la section canadienne de l'Association des Critiques d'Art. Membre-fondateur du Conseil des Arts du Ca-

nada et de la Commission Canadienne de l'UNESCO, dont elle fut vice-présidente de 1960 à 1962. Commissaire à la Commission d'Enquête sur l'Enseignement des Arts au Québec (Commission Rioux de 1966 à 1968). Elle a été présidente au Comité des Arts du Centre National des Arts et présidente du Comité des Arts de la Capitale Nationale du Canada. Enfin, elle a été membre de la Commission des Biens Culturels du Québec et membre de la Commission d'examen des exportations de biens culturels. Elle sera exposée le jeudi 28 août, à partir de 14h et le vendredi 29 août, à partir de 10h. Les funérailles auront lieu le vendredi 29 août. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc. 1111, av. Laurier ouest Outremont

pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 14h et de la au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

PICARD (Jean) — A Québec, le mardi 26 août 1986, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean Picard, fils de feu Stanislas Picard, et de feu dame Hélène Picard. La famille recevra les condoléances au Funérarium de l'Anse 280, 8ième Rue Québec

vendredi de 11h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le vendredi 29 août, à 14h, en l'église de Ste-Odile, et de la au cimetière de Belmont. Il laisse dans le deuil plusieurs cousins et cousines. Pour renseignements 525-6044

PICHETTE (René)



A Québec, le 25 août 1986, à l'âge de 67 ans, est décédé M. René Pichette, époux de dame Hélène Charters. Il demeurait à Québec. Les funérailles auront lieu le 28 août à 10h. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Ltee 1290, 1ère Avenue Québec

à 9h45 pour l'église St-Fidèle et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Claude (Diane Saillant), Marc (Claire Savard), Luc (Lucie Parent), Rémi. Ses petits-enfants, Karine, Veronique, Olivier, Isabelle, ses sœurs, beaux-frères, Mlle Cécile Pichette, Mme Thérèse Pichette, M. et Mme Roland McKinnon (Irene), M. et Mme Adrien Pichette, M. et Mme Henri Pichette, Mme Hélène Roy Pichette, Mme Louise Pichette, Mme Gertrude Fréreau, M. et Mme Jacques Pichette, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. La résidence funéraire sera ouverte mardi de 19h. à 22h, mercredi de 14h. à 17h, et de 19h. à 22h, jeudi jour des funérailles ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-9221.

PLANTE (J. Albert)



Au Chul, le 26 août 1986, à l'âge de 82 ans, est décédé M. J. Albert Plante, époux de dame Bernadette Plante. Il demeurait à St-Jean Chrysostome. La famille recevra les condoléances, au funérarium.

Claude Marcoux Ltee 1431 des Pionniers St-Nicolas

vendredi, de 14 à 17h et de 19 à 22h, samedi, de 9 à 10h50. Le service religieux sera célébré le samedi, 30 août, à 11h, en l'église St-Nicolas et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Jeannine (Louis-Joseph Cantin), Jean (Aline Dostelle), Lina (Jean-Yves Plante), Nicole (Donald Houle), Yves (Yvette Hamel), ses

petits-enfants, Denis, Lyne, Sylvain, Nathalie, Sylvie, Bertrand, Ghislain, Sophie, Annie, Geneviève et Olivier, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Clément Boisvert, M. Juliette Douville Plante, M. et Mme Roland Plante, M. et Mme Armand Plante, Mme Thérèse Plante, M. Réal Plante, M. Paul-Marcel Plante, Mme Hortense Douville Plante, M. Lucien Plante, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Compensez l'envoi de fleurs par des dons au Centre Hospitalier de l'Université Laval, pour la Société Canadienne du Cancer. Pour renseignements: 839-8823

POIRE (Wilfrid) — A sa résidence, le 26 août 1986, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Wilfrid Poire, époux de feu dame Bernadette Guay. Il demeurait à Lauzon. Il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu, en présence du corps, le vendredi, 29 août, à 11h, en l'église St-Bernadette où la famille sera présente à compter de 10h30, pour recevoir vos condoléances. L'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil ses enfants, Claude (Nora Langevin), France (Jacques Gilbert), Noël (Yvette Tremblay), René (Denise Dumont), Huguette (Claude Bourassa), Roland, Raynald (Huguette Berault), Denise, Louise, Nicole (Claude Ricard), Gilles Walsh, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Marie-Jeanne P., Cécile P. (Gérard Guay), Gertrude P., Yvonne P. (Michel Bissonnette), Thérèse P. (Edouard Mehot), Jean-Paul Samson, Laurette Lamontagne Guay, M. et Mme Joseph-Thur Guay (Monique Guay), M. et Mme Daniel Guay, Marcel Guay, M. et Mme Noël Guay, ses petits-enfants, Marc (Jacynthe), Sylvie, Line, Margolaine, Marie-Josée, Hélène et Sonia Poire, Daniel et Nathalie Walsh, son arrière-petite-fille, Cynthia. S.V.P. traduire vos témoignages de sympathie par des dons à la Fondation de l'Hôtel Dieu de Lévis. La dépouille mortelle a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltee 9, rue Commerciale Lévis

Pour renseignements: 837-4757

POTVIN (Réjean) — A la Maison Michel-Sarrasin, le 26 août 1986, à l'âge de 31 ans, est décédé Réjean Potvin, époux de dame Michelle Moyen. Il demeurait à l'ancienne Lorette. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié au Parc-Commemoratif La Souverance 301, Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Québec

pour crémation. Le service religieux sera célébré le samedi 30 août, à 11h, en l'église Notre-Dame de l'Assommoir. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Sébastien; son père et sa mère: Lauréat Potvin (Elisette Munger); ses beaux-parents: Romuald Moyen (Rosanne Rioux); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Lili (Harold Gideon), Lucie (Maurice Brisson), Jeannine (Jean-Marc Jacob), Michel (Pauline Parizeau) et Sylvain Potvin, Denise (Jean Champagne), Serge (Louise Dulac), Jean-Marc (Linda Nollet), Ginette Frenette (Reno Deschênes), Louise Moyen (Gerald Albert) et Pierre Moyen; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, oncles et tantes et de nombreux amis. Prière de compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Maison Michel-Sarrasin, C.P. 392, Silery, G1T 2R5, 688-0878. Pour renseignements: 529-0136.

PROULX (Gertrude Robitaille) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 27 août 1986, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Gertrude Robitaille, épouse de M. Gérard Proulx. Elle demeurait à Lévis. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Gilbert & Turgeon Ltee 58 ave. Bégin Lévis

jeudi de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h. et vendredi à compter de midi. Ses funérailles auront lieu le vendredi 29 août à 14h, en l'église Christ-Roi, et de la au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Richard (Hélène Prevost), André (Sylvie Larochelle), Colette, ses petits-enfants, Bobby, Melodie, Eloïse Proulx, son beau-frère et ses belles-sœurs, M. Eugène Proulx, Sœur Marie-Marthe Proulx (Sœur de la Visitation de Lévis), Mme Rose-Alma Proulx Roy. Ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Pour renseignements: 837-4757.

RACINE (Adrien) — A Silery, le 27 août 1986, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Adrien Racine, époux de dame Pierrette Tremblay. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré le vendredi 29 août à 14 heures en l'église St-Michel de Silery, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Pierre, Louis-Oscar, Jean, et Céline, ainsi que leurs conjoints, ses petits-enfants Marie-Pierre, Antoine, Thomas et Elsa, ses sœurs, Mme Germaine Leclerc, Mme Fernande Guerin, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Que toutes offrandes de fleurs se traduisent par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, 2725 Chemin Ste-Foy, Québec, G1V 4G5, tél. 656-8711. Pour renseignements: 529-3371.

RAINVILLE (Roland) — Au Centre Hospitalier St-Augustin, le 26 août 1986, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roland Rainville, époux de dame Hélène Beausejour. Il demeurait à Beauport. Les funérailles auront lieu le vendredi, 29 août, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc. 738, ave Royale Beauport

à 13h45 pour l'église St-Thomas de Villeneuve et de la au cimetière de Beauport. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Pierrette (Léandre Parent), Marcel, Mme Madeleine Parent, Albert (Robert Boutet), Jean-Claude (Jeannine Pageau), Louise (Jean Poulin), Gérard (Diane Patry), Jean-Claude de Labbe, son frère et sa sœur, Leopold (Azeline Fortin), Germaine, ses belles-sœurs, Mme Laurette Auger, Mme Eva Beausejour, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert mercredi, de 19 à 22h, jeudi, de 14 à 17h et de 19 à 22h, vendredi, de midi à 13h45. Pour renseignements: 661-9223

RUSSELL (Micheal (Mike)) — A son domicile, le 25 août 1986, à l'âge de 62 ans est décédé M. Micheal (Mike) Russell, fils de feu M. John Russell, et de feu dame Eva Carrier. Il demeurait à Lauzon. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré le samedi 30 août en présence du corps, à 11 heures, en l'église St-Joseph de Lauzon, et de la au cimetière de St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses sœurs, son frère, et ses belles-sœurs, Nellie, Susan, Philippe (Lucette Bellerive), Mme Alice Morneau, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Yvon Blais & Fils Ltee 239 St-Joseph Lauzon

Pour renseignements: 837-3955.

SOUCY (Sœur Alma) — A la résidence Monseigneur Lemay, le mardi 26 août, à l'âge de 81 ans, après 54 ans de vie religieuse, est décédée sœur Alma Soucy (en religion sœur Ste-Genève de la passion) religieuse du Bon-Pasteur de Québec. Elle était native de St-Hedwige de Roberval. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 août à 14h, en la chapelle des religieuses au 190 Chemin Ste-Foy et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Ste-Foy. Sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. Le salon funéraire sera ouvert jeudi de 13h. à 14h, au 1180 Chemin Ste-Foy, Québec. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371.

TURCOTTE (Emmanuel Manu) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 26 août 1986, à l'âge de 51 ans et 11 mois, est décédé M. Emmanuel Turcotte, époux de dame Monique Lehoullier. Il demeurait à Lévis. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le samedi, 30 août, à 11h, en l'église de Notre-Dame de Lévis. La famille recevra les condoléances, à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Yves et Isabelle, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Lehoullier, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, oncles,

tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 9Z9. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltee 96, rue de la Fabrique St-Romuald

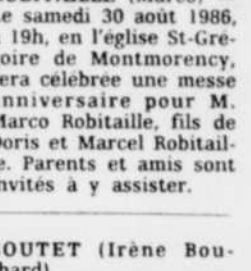
Pour renseignements: 839-8823

720 REMERCIEMENTS

DAIGLE (Cécile Roy) — Ses enfants Louise, Jean-Yves et Gilles remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de dame Cécile Roy, épouse de feu M. Joseph-Arthur Daigle, survenu le 28 juillet 1986.

ROBITAILLE (Marco) — Le samedi 30 août 1986, à 19h, en l'église St-Gregoire de Montmorency, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Marco Robitaille, fils de Doris et Marcel Robitaille. Parents et amis sont invités à y assister.

BOUTET (Irene Bouchard)



Le vendredi 29 août 1986, à 19h, en l'église Saint-Ambroise de Loretteville, sera célébré le service anniversaire de Mme Irene Boutet, épouse de feu M. Charles-E. Boutet. Nous invitons parents et amis à se joindre à la famille pour cette célébration.

CARRIER (Etienne Giguère)



Le samedi 30 août 1986, à 17h, en l'église de St-Sauveur, sera chantée le service anniversaire de Mme Etienne Carrier, épouse de Charles-Eugène Carrier. Parents et amis sont invités à y assister. Merci à ceux qui s'uniront à nous par leur présence.

CORDIANO (Gary)



Le samedi 30 août 1986, à 11h, en l'église Ste-Odile, sera célébré le service anniversaire de Gary Cordiano. Merci à ceux et celles qui se joindront à nous par leur présence ou leurs prières.

DION (Roger) — Le samedi 30 août, à 16h, en l'église de St-Thomas d'Aquin sera chantée la messe anniversaire de M. Roger Dion, époux de dame Anne-Marie Thérèse. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille. Un merci sincère à tous ceux et celles qui s'uniront à nous pour cette célébration.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour, pendant 9 jours, votre prière sera exaucée.

Aujourd'hui et demain jusqu'à 9h00, samedi jusqu'à 5h00

LES SALLES À MANGER

CONTEMPORAIN

Les canapés 2 places

Toile rose, 64"	549,	249,
Tissu taupe, 64"	639,	299,
Velours gris, 64"	595,	349,
Tissu rose à texture, 66"	805,	399,
Tissu gris à texture, 72"	799,	499,
Chintz gris et noir, 66"	695,	499,
Tissu beige à texture, 58"	919,	549,
Jacquard pêche et gris, 64"	815,	599,
Velours gris, 68"	795,	599,
Toile lilas ou noire, 72"	1 105,	599,
Velours bourgogne, 65"	695,	599,
Jacquard gris, rose et bleu, 58"	889,	649,
Velours gris, 65"	849,	695,
Cuir bordeaux et simili assorti, 57"	1 149,	799,
Jacquard ivoire, 62"	1 259,	899,
Cuir taupe, 63"	1 409,	899,
Velours rose, 65" (avec repose-pieds)	1 105,	899,
Velours noir, 67"	1 275,	995,
Cuir ivoire, 69"	1 929,	999,
Cuir noir et rouge, 60"	1 995,	999,
Cuir fauve, 59"	2 339,	999,
Cuir gris, 60"	1 425,	1 195,
Velours gris, 65"	1 499,	1 199,
Cuir gris, 56"	1 575,	1 295,
Cuir beige, 63"	1 595,	1 295,
Cuir café, 65"	2 495,	1 499,
Cuir ivoire ou noir, 61"	2 110,	1 499,
Cuir noir, 69"	1 929,	1 695,
Cuir beige ou noir, 66"	1 995,	1 695,
Cuir taupe, 64"	2 895,	1 695,
Cuir gris, 65"	2 495,	1 699,
Cuir noir, 51"	3 795,	1 999,
Cuir rose, 67"	2 695,	1 999,

CONTEMPORAIN

Les canapés 3 places

Tissu gris à texture, 88"	699,	349,
Tissu gris à texture, 92"	935,	449,
Toile noire, 83"	789,	499,
Tissu rose à texture, 90"	935,	499,
Tissu rose à texture, 89"	695,	599,
Tissu beige à texture, 76"	1 139,	599,
Jacquard pêche et gris, 88"	899,	649,
Toile lilas, 79"	995,	799,
Cuir beige et simili assorti, 89"	1 249,	999,
Jacquard ivoire, 86"	1 249,	1 099,
Velours rose, 86" (avec repose-pieds)	1 295,	1 099,
Cuir gris, 80"	1 715,	1 495,
Cuir taupe, 76"	2 349,	1 995,
Cuir noir, 86"	2 495,	2 195,
Cuir taupe, 80"	3 595,	2 195,
Cuir noir, 85"	2 765,	2 199,
Cuir noir, 69"	4 995,	2 499,

CONTEMPORAIN

Les fauteuils

Velours bordeaux	599,	159,
Toile rose, grise ou taupe	359,	159,
Toile grise	375,	169,
Velours rose	532,	199,
Velours gris	349,	239,
Tissu marine	499,	249,

Velours beige	499,	249,
Toile rose	399,	249,
Cuir noir	379,	279,
Cuir brun	495,	299,
Tissu gris à texture	439,	299,
Toile grise	439,	299,
Velours beige	499,	299,
Cuir beige	845,	349,
Tissu noir, rose ou taupe	519,	349,
Cuir brun	749,	399,
Velours rose	889,	399,
Tissu imprimé bleu et beige	719,	399,
Tissu beige à texture	739,	399,
Cuir beige ou gris	549,	495,
Cuir beige	1 155,	499,
Cuir gris et simili assorti	999,	499,
Tissu rayé gris et rouge	1 008,	499,
Cuir gris	725,	549,
Cuir ivoire	1 585,	599,
Cuir beige et simili assorti	935,	599,
Velours vert	785,	599,
Cuir taupe	849,	699,
Cuir gris	949,	795,
Cuir noir	1 095,	949,
Cuir noir	1 565,	1 199,
Cuir rose	2 295,	1 699,

TRADITIONNEL

Canapés 2 places

Tissu gris à texture, 59"	595,	495,
Tissu imprimé rose et gris, 58"	695,	499,
Tissu beige à texture, 60"	695,	499,
Tissu rose à texture, 54"	1 815,	699,
Tissu imprimé gris, 54"	2 070,	799,
Velours rose, 55"	1 625,	899,
Tissu imprimé gris et lilas, 56"	1 815,	1 195,
Velours pêche, 55"	1 930,	1 495,
Velours gris, 62"	2 499,	1 499,
Cuir cannelle, 57"	2 395,	1 499,
Cuir gris, 56"	3 995,	1 999,

TRADITIONNEL

Les canapés 3 places

Tissu imprimé gris et pêche, 90"	1 050,	499,
Tissu matelasse rose, 89"	855,	499,
Velours beige, 88"	935,	599,
Tissu rayé gris et pêche, 87"	1 035,	759,
Tissu rose à texture, 80"	2 445,	899,
Tissu imprimé gris, 76"	2 680,	999,
Velours rose, 80"	1 849,	999,
Tissu imprimé bleu et blanc, 68"	2 535,	1 199,
Velours pêche, 75"	2 500,	1 795,

TRADITIONNEL

Fauteuils

Velours beige	509,	249,
Velours bleu	499,	249,
Tissu bleu à texture	545,	299,
Velours beige	485,	299,
Velours taupe	365,	299,
Tissu bleu à texture	599,	399,
Jacquard beige	479,	399,
La-Z-Boy, beige	566,	399,
Tissu imprimé gris et lilas	1 199,	449,
La-Z-Boy, pêche	595,	499,
La-Z-Boy, taupe	599,	499,
La-Z-Boy, gris	575,	499,
Cuir beige	949,	599,
Tissu rayé rose	755,	679,
Tissu imprimé gris	1 065,	795,
Velours beige	1 279,	899,
Cuir cannelle	1 495,	899,
La-Z-Boy, cuir brun	1 195,	999,
La-Z-Boy, cuir gris	1 449,	1 299,

LA FACTURE CHANCEUSE

Courez la chance de faire rembourser votre facture jusqu'à concurrence de 1 000 \$; chaque achat de 100 \$ vous donne une chance de gagner. Le tirage aura lieu le mardi 2 septembre à 5.00 heures.

Les systèmes de rangement:

Mélamine blanche, chrome, 80" x 76"	1 085,	699,
Laque beige, laiton, 85" x 80"	1 849,	899,
Laque beige et noire, 82" x 80"	2 035,	999,
Mélamine grise, chrome, 97" x 49"	2 113,	1 199,
Laque noire, laiton, 72" x 77"	3 225,	1 299,
Mélamine noire, laiton, 87" x 69"	2 547,	1 699,
Mélamine blanche, laiton, 87" x 74"	2 593,	1 999,
Finition bois de rose, 86" x 78"	3 195,	2 499,
Cerisier, 68" x 80"	7 745,	4 999,
Pacanier, 116" x 80"	9 716,	5 999,

Les chambres à coucher:

Mélamine beige, laiton, 9 mcx	2 155,	1 099,
Laque ivoire, 7 mcx	2 533,	1 749,
Chêne naturel, 7 mcx	2 293,	1 899,
Laque beige, 4 mcx	4 213,	1 999,
Laque grise, 9 mcx	2 737,	2 299,
Acajou, 6 mcx	3 495,	2 799,
Laque grise, 7 mcx	4 008,	2 999,
Laque beige, 7 mcx	3 761,	3 149,
Finition bois de rose, 6 mcx	4 595,	3 799,

LES SALLES À MANGER

Tables

Métal noir, plateau blanc ou gris, 42"	149,	129,
Chêne naturel, 42" dia. - 56"	335,	159,
Mélamine blanche, 42" dia. - 60"	279,	229,
Mélamine blanche, 42" dia. - 60"	325,	269,
Chêne naturel & amande, 60" x 36" - 80"	599,	299,
Laque beige, 72" x 40"	1 090,	399,
Travertin, 55" dia.	1 125,	399,
Laque noire, 52" x 32" - 68"	495,	429,
Laque beige ou noire, 72" x 39"	1 395,	499,
Laque beige & noire, 72" x 36"	1 045,	599,
Chêne nat. & blanc ou noir, 70" x 36" - 94"	895,	679,
Chêne nat. & blanc ou noir, 70" x 36" - 94"	1 029,	749,
Laque beige ou noire, 47" x 47" - 63"	1 595,	799,
Laque noire, 55" x 35" - 79"	1 395,	899,
Laque beige, 72" x 40" - 92"	1 595,	1 299,
Marbre noir, 72" x 86"	1 975,	1 399,

Chaises

Frêne naturel, tissu orange	139,	35,
Frêne naturel	159,	55,
Hêtre naturel	159,	69,
Cuir noir ou blanc	129,	99,
Laque beige	149,	129,
Laque grise	159,	145,
Laque noire, tissu gris	249,	199,

ROCHE-BOBOIS

Canapé 68", toile rouge	1 139,	999,
Canapé 66", toile jaune	1 975,	999,
Canapé 88", toile rouge	1 339,	1 199,
Canapé 84", toile jaune	2 495,	1 199,
Canapé-lit 80", toile mimosa	1 489,	1 299,
Canapé 76", toile grise & rouge	2 295,	1 299,
Canapé 58", cuir noir	1 789,	1 399,
Canapé 88", cuir beige	3 465,	1 399,
Lit 60", toile mimosa	1 659,	1 489,
Canapé 87", toile saumon	3 659,	1 499,
Lit 60", toile rouge	3 459,	1 999,
Canapé modulaire, toile ecru	3 615,	2 499,
Canapé 65", cuir gris	3 995,	2 799,
Canapé 82", cuir beige	4 595,	2 899,
Canapé 91", cuir gris	4 995,	3 299,
Canapé 60", cuir naturel	5 395,	3 495,
Canapé 82", cuir naturel	6 395,	3 995,
Canapé 62", cuir naturel	5 295,	4 495,
Table 76" x 40", marbre vert	2 445,	1 299,
Table 80" x 42", marbre rose	3 495,	1 999,
Table 80" x 48", marbre noir	6 395,	4 599,

CUIR NO 1

Fauteuil, cuir ivoire	1 395,	849,
Fauteuil, cuir ivoire	1 645,	899,
Fauteuil, cuir gris	1 149,	899,
Fauteuil, cuir bleu	1 959,	989,
Fauteuil, cuir blanc	2 295,	999,
Canapé 77", cuir ivoire	2 009,	999,
Canapé 80", cuir ivoire	2 495,	1 499,
Canapé 64", cuir ivoire	2 639,	1 499,
Canapé 61", cuir gris	1 859,	1 499,
Canapé 65", cuir ivoire	3 995,	1 499,
Canapé 86", cuir ivoire	3 289,	1 899,
Canapé 86", cuir noir	3 289,	1 899,
Canapé 82", cuir gris	2 359,	1 899,
Canapé-lit 63", cuir noir	3 195,	1 899,

Entre la date de conception et la date de parution de cette annonce, il se peut que certains de nos articles ne soient plus disponibles, nous vous prions de nous en excuser.

RABAIS JUSQU'À 50% SUR ÉCHANTILLONS DE MAGASINS

AUCUN COMPTANT

- aucun acompte
 - aucun intérêt
 - aucun paiement
- avant le 10 décembre 1986 (conditionnel à l'approbation du crédit)

\$ applique aux commandes de meubles (minimum 500 \$)

GRATUIT

- Mise de côte
- Livraison et installation dans toute la province
- Inspection et polissage de meubles en atelier livraison
- Service de décoration intérieure au magasin et à domicile
- Garantie d'un an contre tout vice de fabrication (sauf tissus)

NOUS GARANTISSONS VOTRE SATISFACTION

LA GALERIE DU MEUBLE

18, rue Courcellette • 1299, boul. Charest O • les Galeries de la Capitale Tel. 681-0171

ROCHE-BOBOIS

9, rue Courcellette Tel. 681-4101

CUIR N°1

2960, boul. Laurier Tel. 653-6761